

Arrêté n°2026 – 15 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil de l'IUT de Troyes

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D719-1 et suivants,

Vu l'article L721-3 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté n°2025-86 relatif au renouvellement des usagers au conseil de l'IUT de Troyes,

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 27 janvier 2026, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections de représentants usagers au conseil de l'IUT de Troyes.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège Usagers

Sièges à pourvoir : 7

Inscrits : 1622

Votants : 180

Bulletins blancs ou nuls : 12

Suffrages valablement exprimés : 168

Quotient électoral : 24

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges direct attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Unis pour l'IUT	168	7	/	7

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
BEAU Guillaume	GIRARDEY Delya
OUAGNON Nell	JOANNES Robin
JARDIN Marc	SAINT-PAUL Cécilia
GOLLION Emma	MAIZEAUD Baptiste
MARGOTTEAU Clément	LAKOUBAIRI Mélina
GRIGNARD Lise	BARAILLE Victor
FOURNAISE Corentin	DACKO Nayah

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims,

Christophe CLÉMENT

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 30/01/2026

Mis en ligne le : 30/01/2026

